

Comptes annuels 2017

selon Swiss GAAP FER 26

Sommaire

- Bilan
- Compte d'exploitation
- Annexe
- Rapport de l'organe de révision
- Acceptation des comptes annuels

BILAN	Index annexe	31.12.2017	31.12.2016
		CHF	CHF
ACTIFS			
Placements	64	6'331'502'014.84	5'446'615'991.99
Liquidités		229'044'292.93	162'220'270.83
Créances		65'494'414.87	83'292'409.23
Obligations CH		430'936'866.10	432'149'220.52
Obligations étranger en devises étrangères		966'491'626.00	808'523'734.85
Hypothèques	73	135'084'778.48	25'107'359.37
Immeubles suisses, direct		794'653'154.26	762'437'642.41
Immeubles étrangers, direct		112'547'865.49	74'767'353.77
Immeubles suisses, indirect		449'537'385.18	397'655'470.67
Immeubles étrangers, indirect		108'597'886.46	52'893'727.04
Actions et placements analogues CH		723'165'539.43	634'655'494.61
Actions et placements analogues étranger		1'498'069'983.36	1'290'086'490.94
Placements alternatifs	62	817'878'222.28	722'826'817.75
Actifs de régularisation	71	323'660.33	736'655.75
Total des actifs		6'331'825'675.17	5'447'352'647.74
PASSIFS			
Engagements		69'670'020.32	74'581'463.78
Prestations de libre passage et rentes		69'302'225.26	74'486'165.58
Autres engagements		367'795.06	95'298.20
Passifs de régularisation	72	50'738'837.79	1'561'251.12
Réserve de cotisations patronales	66	9'623'676.54	8'772'212.34
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	5x	5'611'961'306.27	5'008'703'167.94
Capital de prévoyance des assurés actifs		4'185'551'258.27	3'875'991'320.93
Capital de prévoyance des rentiers		1'180'351'865.00	988'820'974.07
Provisions techniques		246'058'183.00	143'890'872.94
Réserve de fluctuation de valeurs	63	589'831'834.25	353'734'552.56
Fonds libres		0.00	0.00
Etat au début de la période		0.00	0.00
Résultat de l'exercice		0.00	0.00
Total des passifs		6'331'825'675.17	5'447'352'647.74

COMPTE D'EXPLOITATION	Index annexe	2017 CHF	2016 CHF
Contributions ordinaires et autres, apports		495'491'437.00	472'083'285.66
Contributions des employés		136'828'512.10	130'891'838.05
Contributions des employeurs		143'792'755.21	137'929'429.05
Contributions versées de la réserve de contributions patronales		-1'144'651.70	-1'559'036.60
Sommes de rachat		210'761'707.29	199'090'068.46
Versements en faveur de la réserve de contributions patronales		1'996'115.90	2'724'917.45
Prestations du fonds de garantie		3'256'998.20	3'006'069.25
Prestations d'entrée		264'913'075.40	223'739'145.31
Dépôts de libre passage		254'987'724.70	213'912'215.66
Versements EPL-prestations anticipées/divorce		9'925'350.70	9'826'929.65
<i>Produit des contributions et des prestations d'entrée</i>		<u>760'404'512.40</u>	<u>695'822'430.97</u>
Prestations réglementaires		-170'488'960.42	-151'228'340.51
Rentes de vieillesse		-62'228'857.00	-55'163'404.00
Rentes pour survivants		-3'310'999.00	-3'131'270.00
Rentes d'invalidité		-2'989'073.57	-2'669'393.00
Prestations en capital lors de la retraite		-96'422'492.15	-82'608'634.81
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité		-5'537'538.70	-7'655'638.70
Prestations de sortie		-253'295'964.37	-192'432'937.64
Prestations de libre passage en cas de sortie		-242'479'376.02	-180'299'531.34
Versements anticipés EPL / divorce		-10'816'588.35	-11'981'453.30
Charges de liquidation partielle		0.00	-151'953.00
<i>Charges des prestations et des versements anticipés</i>		<u>-423'784'924.79</u>	<u>-343'661'278.15</u>
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de contribution		-604'109'602.53	-455'254'118.83
Variation du capital de prévoyance des assurés actifs		-209'174'514.32	-276'696'502.77
Variation du capital de prévoyance des rentiers		-197'317'625.70	-113'013'872.07
Variation des provisions techniques		-102'167'310.06	-20'081'275.94
Rémunération du capital épargne		-94'598'688.25	-44'296'587.20
Variation des réserves de contributions patronales		-851'464.20	-1'165'880.85
Charges d'assurances		-906'468.70	-687'739.50
Primes d'assurances			
Primes des riches		-57'462.00	-18'200.00
Coûts des primes		-7'554.60	-2'400.00
Cotisations fonds de garantie		-841'452.10	-667'139.50
Résultat net de la partie assurances		<u>-268'396'483.62</u>	<u>-103'780'705.51</u>

	Index annexe	2017 CHF	2016 CHF
Résultat net du placements de capitaux	65	509'910'670.76	227'000'912.74
Produits des liquidités, créances, dépôts à terme		-21'450'850.33	-25'347'893.69
Produits des obligations, hypothèques		56'778'802.07	51'217'600.53
Produits des immeubles, directs		27'994'590.10	26'215'877.50
Produits des immeubles, indirects		34'777'556.98	23'553'118.77
Produits des actions / placements alternatifs		455'483'859.04	189'125'509.37
Fluctuations de cours, fluctuations monétaires		-10'215'163.19	-8'899'307.16
Charges d'administration des immeubles, directes	651	-1'775'448.13	-1'541'680.74
Charges d'administration des placements de capitaux	652	-31'301'240.67	-27'075'132.57
Rétrocessions obtenues	652	194'710.16	90'085.55
Intérêts sur comptes bancaires, comptes-courants		-157'105.72	-40'879.77
Intérêts sur prestations de sortie		-419'039.55	-296'385.05
Autres produits		126'995.23	28'388.75
Produits de prestations fournies		35'194.05	23'103.15
Autres produits		91'801.18	5'285.60
Autres charges		-1'242.25	-61'984.45
Charges administratives		-5'542'658.43	-5'276'035.82
Charges administratives	74	-3'454'565.38	-3'367'318.82
Dépenses pour marketing et publicité		-50'545.85	-13'613.15
Rémunérations pour nouveaux membres		-1'917'535.70	-1'815'281.00
Organe de révision, expert en matière de prévoyance professionnelle		-93'784.50	-69'106.50
Autorité de surveillance		-26'227.00	-10'716.35
Excédent de produits avant constitution réserve fluctuation de valeurs		236'097'281.69	117'910'575.71
Modification de la réserve de fluctuation de valeurs	63	-236'097'281.69	-117'910'575.71
Résultat de l'exercice		0.00	0.00

ANNEXE

1 Bases et organisation

11 Forme juridique et but

La Fondation de prévoyance pour le personnel des médecins et vétérinaires PAT-LPP est une fondation au sens des articles 80 ss. CC dont le siège se trouve à Berne. Elle a été fondée le 5 décembre 1984 par la Fédération des médecins suisses FMH, la Société des Vétérinaires Suisses SVS et l'Association suisse des assistantes médicales ASAM.

La fondation a pour but de protéger les employés et les indépendants qui lui sont affiliés ainsi que leurs survivants contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité.

12 Enregistrement LPP et fonds de garantie

La fondation est inscrite sous le numéro BE.0829 dans le registre de la prévoyance professionnelle.

La fondation est affiliée à l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) et au Fonds de garantie.

13 Acte de fondation et règlements

Acte de fondation du 05.12.1984, actualisé le 10.08.1990 et le 28.08.2002

Règlement de prévoyance du 01.01.2017, actualisé le 16.11.2017

Règlement d'organisation du 21.04.2016, actualisé le 16.11.2017

Règlement de placement du 24.11.2016, actualisé le 16.11.2017

Règlement sur la liquidation partielle du 21.07.2009

Règlement de réserve du 16.11.2017 (neuf), valable dès 31.12.2017

Charte ASIP (gouv. d'entreprise) d'octobre 2011

Les règles de conduite et les obligations d'annoncer sont applicables à toutes les personnes en charge de la direction, de la gestion et de la gestion de fortune. Les personnes concernées doivent confirmer chaque année par écrit qu'elles ont respecté les dispositions des art. 48f-48l OPP 2 et les règles de la charte ASIP.

14 Organe suprême, direction et droit de signature

Toutes les personnes mentionnées ci-dessous disposent de la signature collective à deux.

Représentants des employeurs :

Rolf Jordi, Dr. méd. vét., Gümliigen

Hans-Jürg Bieri, Dr., chiropraticien SCG ECU, Zurich

Simon Graf, Dr. méd., Rehetobel

Pierre-Alain Schneider, Dr. méd., Genève

Emanuel Waeber, directeur administratif et financier de la FMH, Berne

Fonction

Vice-président

Représentants des employés :

André Frischknecht, conseiller en assurances, Trogen

Silvia Ammann, laborantine médicale, Flamatt

Margrith Gertsch, assistante médicale, Rüeggisberg

Jürg Jau, informaticien de gestion, Berne

Elisabeth Schüpbach, TAB resp. postdipl. Labmed, Berne (sans droit de vote depuis son départ à la retraite au 30.06.2016)

Président

Rapport de direction :

André Frischknecht, conseiller en assurances, Trogen

Hans-Jürg Bieri, Dr., chiropraticien SCG ECU, Zurich

Rolf Jordi, Dr. méd. vét., Gümliigen

Président

Commission de placement :

Hans-Jürg Bieri, Dr., chiropraticien SCG ECU, Zurich

André Frischknecht, conseiller en assurances, Trogen

Margrith Gertsch, assistante médicale, Rüeggisberg

Rolf Jordi, Dr. méd. vét., Gümliigen

Président

Commission immobilière :

Emanuel Waeber, directeur administratif et financier de la FMH, Berne

Silvia Ammann, laborantine médicale, Flamatt

Jürg Jau, informaticien de gestion, Berne

Président

Commission des règlements :

Simon Graf, Dr. méd., Rehetobel
 Pierre-Alain Schneider, Dr. méd., Genève

Président

Au cours de l'année 2017, les élections de renouvellement pour les représentants des employés au lieu du conseil de fondation ont été pour le nouveau mandat du 1.1.2018 à 31.12.2021. En raison de la retraite Margrith Gertsch et Jürg Jau ont démissionné par 31.12.2017 du conseil de fondation. Depuis sa retraite en 2016, Elisabeth Schüpbach était fiduciaire sans droit de vote. En plus des précédents représentants des employés Silvia Ammann et André Frischknecht, Adrian Brünisholz, responsable des finances, Ruth Ehbets Müller directrice organisationnelle du cabinet de groupe Küblis, et Alexandra Beuret-Iselin, administratrice des deux cabinets dentaires, étaient élus au conseil de fondation. Hans-Jürg Bieri comme représentant des employeurs de ChiroSuisse et Rolf Jordi comme représentant des employeurs de la Société des Vétérinaires Suisses SVS sont également exclus le 31.12.2017 du conseil de fondation. Pour la durée du 1.1.2018 à 31.12.2021, les associations ont désignées René Boess (ChiroSuisse) et Blaise Voumard (SVS) dans le conseil de fondation.

Direction

Adrian Brupbacher
 Andreas Frei
 Jürg Rauber (dès 1.4.2017)

Directeur
 Chef du secteur prévoyance
 Chef du placement de la fortune

15 Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Allvisa AG, René Zehnder, expert dipl. en matière de prévoyance prof., Zurich
Organe de révision	T+R AG, Gümliigen
Investment-Consultant	Ortec Finance, Pfäffikon SZ
Investment-Controller	Mercer AG, Zurich
Autorité de contrôle	Autorité bernoise de surveillance des inst. de prévoyance et des fondations, Berne

16 Employeurs et indépendants affiliés

	31.12.2017	31.12.2016
Nombre d'employeurs affiliés	5'725	5'698
Nombre d'indépendants	4'851	4'673
Nombre total d'affiliés	<u>10'576</u>	<u>10'371</u>
Variation de l'effectif	2017	2016
Entrées	503	825
Sorties	-298	-420
Total	<u>205</u>	<u>405</u>

29 contrats d'affiliation avec des indépendants et 14 affiliations avec des employeurs ont été résiliés pour fin 2017. En 2017, 267 employeurs et 236 indépendants se sont nouvellement affiliés.

2 Membres actifs et rentiers**21 Assurés actifs**

	31.12.2017	31.12.2016
Hommes	5'039	4'853
Femmes	17'607	16'644
Total des assurés actifs	<u>22'646</u>	<u>21'497</u>
Variation d'effectif	2017	2016
Entrées	5'741	5'230
Sorties	-4'171	-3'543
Départs à la retraite	-421	-332
Total	<u>1'149</u>	<u>1'355</u>

La croissance nette de 1'149 assurés (année précédente 1'355) se compose de 971 personnes employées et 178 indépendants.

22 Bénéficiaires de rentes	31.12.2017	31.12.2016
Bénéficiaires de rentes de vieillesse	1'867	1'616
Bénéficiaires de rentes d'invalidité	189	171
Veuves et veufs	123	110
Bénéficiaires de rentes en raison du divorce (vieillesse)	1	0
Total	2'180	1'897
Bénéficiaires de rentes pour enfant d'invalidité	58	50
Rentes d'orphelin	58	51
Bénéficiaires de rentes pour enfant de retraité	111	110
Nombre de rentes y compris rentes pour enfant	2'407	2'108
Variation d'effectif	2017	2016
Entrées	401	258
Sorties	-102	-62
Total	299	196

Les bénéficiaires de rentes de vieillesse ont connu une progression nette de 251 personnes (année précédente 179). En 2017, il a été versé CHF 96.4 millions (année précédente CHF 82.6 millions) de prestations en capital au moment du départ à la retraite. Les coûts des cas d'invalidité et de décès ont été couverts par les cotisations de risque.

3 Réalisation de l'objectif

31 Explication du plan de prévoyance

Les plans de prévoyance sont conçus de manière modulaire. Les modules pour la définition du salaire assuré, de l'épargne-vieillesse et de la prévoyance risque peuvent être combinés sur mesure et en fonction des besoins. Le début du processus d'épargne peut être choisi à partir de 18, 20 ou 25 ans.

32 Financement, méthode de financement

Le financement s'opère selon le principe de la primauté des cotisations. Les cotisations d'épargne et de risque ainsi que les frais administratifs sont indiqués séparément dans le certificat d'assurance.

33 Autres informations au sujet de l'activité de prévoyance

Medisuisse à St-Gall est chargée des tâches d'exécution (gérer les dossiers des assurés, percevoir les primes, tenir les comptes, etc.). Les collaborateurs de medisuisse, qui étaient en charge de la PAT-LPP au sein de l'organe d'exécution, ont été engagés directement par la PAT-LPP au 1.1.2017. Il existe toujours un accord de coopération avec medisuisse, qui sera ajusté à partir du 1.1.2018 en raison de la nouvelle situation. Profitass SA à Aeschi est en charge de la comptabilité financière et des

Il n'a pas été procédé à des adaptations des prestations d'invalidité et des prestations pour survivants selon la LPP au 1.1.2017. Il n'y a pas non plus eu d'adaptations des rentes à titre volontaire. Le conseil de fondation a décidé en date du 24 novembre 2016 de ne pas accorder d'adaptations des rentes puisque l'inflation est négative et que les réserves de fluctuation de valeur n'ont pas encore pu être entièrement constituées.

4 Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

41 Attestation portant sur la présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 26

Les comptes annuels répondent tant du point de vue de leur présentation que de leur évaluation à la Directive n° 26 édictée par la Commission pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) ; ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true & fair view).

42 Principes relatifs à la comptabilité et à l'évaluation

Les principes applicables à la comptabilité et à l'évaluation respectent les prescriptions des art. 47, 48 et 48a OPP 2 ainsi que de la norme Swiss GAAP RPC 26. Sont comptabilisées les valeurs actuelles, resp. effectives à la date du bilan :

- Conversion des devises : cours à la date du bilan.
- Liquidités, créances, engagements : valeurs nominales.
- Titres (y compris fonds de placement, fondations de placements et obligations) : cours du marché, valeurs à revenu fixe avec

- Immobilier en propriété directe : méthode DCF (projets de construction jusqu'à 1 an après l'achèvement aux valeurs d'acquisition). Les taux de capitalisation appliqués se situent selon l'utilisation de l'immeuble entre 3,50% et 4,50%.
- Valeurs actuarielles : calcul par l'expert en assurances de pension.
- Objectif de la réserve de fluctuation de valeur : calcul selon les principes de l'économie financière sur la base de la value at

43 Modification des principes d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des comptes

Au cours de l'exercice sous revue, il n'a été procédé à aucun changement des principes en matière d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des comptes. La présentation des comptes a été effectuée conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26.

5 Risques actuariels / couverture des risques / taux de couverture**51 Genre de couverture des risques, réassurances**

La couverture du risque s'effectue par le biais de la fondation. Une assurance « excess of loss » a été contractée auprès d'Elips Life SA. Tous les risques individuels dont les prestations en cas d'invalidité dépassent une somme de risque capitalisée de CHF 3 millions sont réassurés.

52 Évolution et rémunération des avoirs d'épargne en primauté des cotisations	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
État des avoirs d'épargne au 1.1.	3'875'991'320.93	3'554'998'230.96
Cotisations d'épargne	255'637'309.60	240'877'649.15
Rachats	210'761'707.29	199'090'068.46
Apports de libre passage	254'987'724.70	213'912'215.66
Apports divorce	6'152'673.80	7'438'483.55
Versements EPL	3'772'676.90	2'388'446.10
Sorties / perte sur mutation	-242'479'376.02	-180'299'531.34
Capital versé en cas de retraite	-96'422'492.15	-82'608'634.81
Capital versé en cas de décès/d'invalidité	-5'537'538.70	-7'717'638.70
Retraits anticipés EPL/divorce	-10'816'588.35	-11'981'453.30
Conversion du capital d'épargne en capital de couverture des rentes	-166'881'582.75	-104'403'102.00
Transfert de l'avoir de vieillesse des rentes d'invalidité viagère	5'786'734.77	0.00
Rémunération du capital d'épargne	94'598'688.25	44'296'587.20
Total du capital de prévoyance des assurés actifs	4'185'551'258.27	3'875'991'320.93

Le capital de prévoyance des assurés actifs a augmenté de CHF 310.0 millions (année précédente 321.0 millions). Au 31.12.2017, les rentes d'invalidité viagères ont été transférées aux rentes d'invalidité temporaire. Les avoirs de vieillesse des rentes d'invalidité viagères ont été transférés du capital de prévoyance au capital épargne au 31.12.2017. En 2017, le capital d'épargne a été rémunéré de 2,5%.

53 Somme des avoirs de vieillesse selon la LPP	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Avoirs de vieillesse selon la LPP (compte témoin)	978'098'743	895'852'897
Taux d'intérêt minimal LPP fixé par le Conseil fédéral	1.00%	1.25%

54 Évolution du capital de couverture pour les rentiers	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
État du capital de couverture au 1.1.	988'820'974.07	875'807'102.00
Transfert de l'avoir de vieillesse des rentes d'invalidité viagère	-5'786'734.77	0.00
Modification de valeur due à l'adaptation des bases de calcul	59'263'929.00	19'991'856.85
Adaptation au nouveau calcul au 31.12.	138'053'696.70	93'022'015.22
Total capital de prévoyance pour les rentiers	1'180'351'865.00	988'820'974.07
Total des rentes annuelles	73'666'002	65'039'616

Le total des rentes annuelles est obtenu en multipliant la somme des rentes versées pour décembre par 12 (mois), ce qui donne la projection des versements de rentes pour l'année suivante.

55 Résultat de la dernière expertise actuarielle

Chaque année, l'expert en assurances de pensions établit une expertise actuarielle. Cela permet de garantir que le besoin actuariel en cotisations de risque ainsi que les réserves et provisions à constituer chaque année correspondent à l'évolution de la fondation. L'évolution des sinistres demeure très favorable.

56 Bases techniques et autres hypothèses actuarielles pertinentes

Les capitaux de couverture des retraités ont été calculé en utilisant les nouveaux principes LPP 2015 / 2,0% (année précédente LPP 2015 / 2,5%). Comme il faut s'attendre à une poursuite de l'augmentation de l'espérance de vie, 0,5% du capital de couverture continue comme jusqu'ici à être provisionné chaque année. En raison de l'examen des bases techniques, la provision de CHF 45 millions n'a pas été modifiée. Cependant, le taux d'intérêt technique est passé de 2,5% (année précédente) à 2,0% pour l'évaluation des engagements de retraite.

Une provision « longévité des actifs » a été constituée afin de couvrir la divergence entre les taux de conversion réglementaires et ceux qui sont corrects d'un point de vue actuariel.

La provision pour la péréquation des intérêts sert à l'égalité de traitement des assurés actifs et des bénéficiaires de pension. Pour les retraits effectués en 2018, les crédits d'épargne de l'assuré sont soumis à un taux d'intérêt de 1,5%, soit 0,5% au-dessus du taux d'intérêt minimal LPP, comme décidé par le conseil de fondation le 16.11.2017.

Lors de sa réunion du 16.11.2017, le conseil de fondation a approuvé le nouveau règlement sur les provisions, qui régit la formation et la liquidation des provisions techniques.

Composition des provisions techniques	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Longévité des bénéficiaires de rentes	11'803'519.00	4'944'105.00
Longévité des actifs	149'254'664.00	53'946'767.94
Bases techniques	45'000'000.00	45'000'000.00
Compensation des intérêts	40'000'000.00	40'000'000.00
Total provisions techniques	246'058'183.00	143'890'872.94

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
État au 1.1. des capitaux de prévoyance et des provisions techniques	5'008'703'167.94	4'554'614'929.96
Modifications de valeur exercice en cours	450'698'864.33	320'993'089.84
Adaptation au nouveau calcul au 31.12.	152'559'274.00	133'095'148.14
Total des capitaux de prévoyance et des provisions techniques	5'611'961'306.27	5'008'703'167.94

57 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Capitaux de prévoyance et provisions techniques nécessaires	5'611'961'306.27	5'008'703'167.94
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	5'611'961'306.27	5'008'703'167.94
Réserve de fluctuation de valeur	589'831'834.25	353'734'552.56
Capital de la fondation, fonds libres	0.00	0.00
Fonds disponibles pour couvrir les engagements réglementaires	6'201'793'140.52	5'362'437'720.50
Degré de couverture (fonds disponibles en % des fonds nécessaires)	110.5%	107.1%

Le degré de couverture se monte à 110.5% (année précédente 107.1%). Il a été possible d'augmenter les réserves de fluctuation de valeur de CHF 236.1 millions (année précédente : dissolution de CHF 117.9 millions).

6 Commentaire concernant le placement de fortune et le résultat net du placement de fortune**61 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement**

Selon les dispositions de la LPP, la fortune doit être placée de façon à garantir la sécurité, un rendement suffisant, une répartition appropriée des risques (diversification) ainsi que la couverture des besoins en liquidités. Ce faisant, il y a lieu de tenir compte raisonnablement de la capacité à assumer les risques. Le conseil de fondation en assume la responsabilité en tant qu'organe suprême et détermine l'allocation des actifs. Tenant compte de l'art. 49 al. 1 OPP 2, le conseil de fondation a chargé la commission de placements de cette tâche ; cette commission s'en acquitte en collaboration avec la direction, conformément aux règlements de placement et d'organisation.

Pour fixer l'allocation des actifs et procéder au choix des véhicules de placement et des mandats de placement, le conseil de fondation et la commission de placement se basent sur des études et des recommandations écrites. La comptabilisation des titres est effectuée par Credit Suisse comme Global Custodian.

Les rénovations et les nouvelles constructions des immeubles détenus de manière directe sont suivies et surveillées par des spécialistes de la construction internes ou mandatés. La gestion administrative des immeubles détenus de manière directe est assurée par as immobilier ag, Mühleberg. Les gestions techniques sont assurées par diverses gérances sur place. La supervision globale est assurée à l'interne.

Le rapport sur l'exercice des droits de vote d'actionnaires 2017 conformément à l'ordonnance (ORAb) a été publié sur le site Internet et il peut être téléchargé sur www.pat-bvg.ch.

62 Extension des possibilités de placement selon l'art. 50 al. 4 OPP 2

Les placements selon l'art. 50 al. 4 OPP 2 se montent à CHF 84,6 millions et conformément à la stratégie, ils sont placés en or (placements alternatifs). Les placements non traditionnels tels que l'or sont faiblement corrélés avec les formes de placement traditionnelles et constituent de ce fait un instrument adéquat de diversification et donc de réduction du risque. Conformément à l'art. 50 al. 3 OPP 2, la sécurité et la répartition des risques sont garanties en tout temps grâce à l'extension.

63 Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeurs

	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
État de la réserve de fluctuation de valeurs au 01.01.	353'734'552.56	235'823'976.85
Attribution au débit du compte d'exploitation	236'097'281.69	117'910'575.71
Versement en faveur du compte d'exploitation	0.00	0.00
Réserve de fluctuation de valeurs selon le bilan	589'831'834.25	353'734'552.56
Objectif de la réserve de fluctuation de valeurs	780'062'622.00	616'000'000.00
Déficit de la réserve de fluctuation de valeurs	-190'230'787.75	-262'265'447.44

Les réserves de fluctuation de valeurs ont pour but de compenser les pertes en matière de placements de fortune. Leur montant est calculé chaque année par le contrôleur des investissements sur la base de la méthode de la Value at Risk (VaR). La valeur cible est de 13.9% du capital de prévoyance (année précédente 12.3%).

64 Présentation des placements de fortune par catégories de placement

Voir présentation séparée dans l'annexe 1

641 Engagements - état au 31.12.2017		convenu	montant ouvert
Immeubles à l'étranger	USD	10'000'000.00	2'617'536.89
Private Equity	SEK	37'000'000.00	9'209'433.81
	EUR	89'700'000.00	32'520'221.57
	GBP	3'500'000.00	1'470'000.00
	USD	223'946'666.67	87'936'075.02

Les investissements dans le domaine du Private Equity contiennent de manière générale des engagements de capital déterminés (commitments). En cas d'investissement effectif, des appels de capitaux ont lieu jusqu'à ce que l'engagement de capital maximal soit épuisé. Les engagements de capital convenus par contrat sont couverts en tout temps par les liquidités disponibles.

642 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Opérations de SWAP	Valeur de marché	Volumes	Engagement	Engagement	
Transfert de l'avoir de vieillesse des	Date de réf. en KCHF	contract. en KUSD	augment. en KUSD	réduct. en KUSD	
- valeur de remplacement positive	838	51'715	0	51'715	
- valeur de remplacement négative	-77	3'759	3'759	0	
Total des opérations de SWAP	761	55'474	3'759	51'715	
Opérations à terme sur devises	Valeur de marché	Volumes	Engagement	Engagement	
EUR, USD, GBP, JPY	Date de réf. en KCHF	contract. en KCHF	augment. en KCHF	réduct. en KCHF	
- valeur de remplacement positive	13'449	996'644	0	996'644	
- valeur de remplacement négative	-3'035	494'396	0	494'396	
Total des opérations de SWAP	10'414	1'491'040	0	1'491'040	
Total au	31.12.2017	11'175	1'546'514	3'759	1'542'755

Les opérations de SWAP et les opérations à terme sur devises sont des opérations de couverture au sens de l'art. 56a OPP 2. En cas de ventes à terme, les montants en devise qui devront le cas échéant être livrés sont entièrement disponibles (pas de ventes à découvert).

65 Explication du résultat net de la fortune investie

651	Charges administratives des biens immobiliers détenus directement	31.12.2017	31.12.2016
		CHF	CHF
	Honoraires des conseillers en immobilier / dépenses internes	406'871.55	183'978.60
	Honoraires des gérances immobilières	1'331'729.18	1'347'866.14
	Frais généraux / frais achats et ventes	36'847.40	9'836.00
	Total des charges administratives des biens immobiliers détenus directement	1'775'448.13	1'541'680.74

Les frais généraux doivent être indiqués conformément aux directives de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS-PP). Sont pris en compte tous les frais externes et internes qui peuvent être attribués à des biens immobiliers détenus directement. Alors que pour les immeubles en Suisse, les coûts liés aux projets sont activés, pour les immeubles à l'étranger, ceux-ci sont pris en compte à titre de charges au sein du compte d'exploitation. Les coûts des achats et des ventes ont été capitalisés directement dans le projet.

652	Charges administratives des placements de fortune	31.12.2017	31.12.2016
		CHF	CHF
	Commission de gestion et frais bancaires / véhicule de placement	9'664'298.51	7'167'917.15
	Coûts Global Custody / comptabilité des titres	351'000.00	329'319.00
	Droit de négociation, taxes boursières et de la CFB	2'240'327.45	2'028'513.55
	Honoraires conseil en placements, études de placement, controlling, dépenses inter	381'817.61	813'405.75
	Coûts TER indirects	18'663'797.10	16'735'977.12
	./ remboursements	-194'710.16	-90'085.55
	Total des charges administratives des placements de fortune	31'106'530.51	26'985'047.02

Les coûts des placements indirects (placements collectifs) ont été indiqués conformément aux directives de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS-PP). À l'exception des fonds nouvellement lancés, qui ne disposent pas encore de valeurs TER (Total Expense Ratio) vérifiées, ce sont les TER vérifiées, dans lesquelles les coûts ont été pris en compte à tous les niveaux, qui ont été pris en compte. Le calcul des frais indiqués a été effectué au pro rata selon le principe de la date de référence.

L'ensemble des placements de fortune sont des produits de placement sans rétrocessions. Il existe avec quatre fonds des conventions prévoyant des remboursements en fonction des volumes, et par conséquent des réductions de coûts.

653 Frais de gestion de fortune y compris la présentation des placements de fortune pour lesquels les frais de gestion de fortune ne peuvent pas être indiqués (art. 48a al. 3 OPP 2).

		31.12.2017	31.12.2016
		CHF	CHF
	Total des placements de fortune (valeurs de marché)	6'331'502'014.84	5'446'615'991.99
dont :	placements transparents	6'326'446'511.66	5'441'093'099.27
	placements non transparents (selon détails ci-dessous)	5'055'503.18	5'522'892.72
<u>ISIN</u>	<u>Fournisseur / nom du produit</u>	<u>Quantité</u>	<u>CHF</u>
-	Ant B&S Select GmbH	4'572'000.00	5'055'503.18
-	Ant Goldman Sachs (en dissolution)	0.00	0.00
	Total des placements non transparents	5'055'503.18	5'522'892.72
	Taux de transparence en matière de frais	99.9%	99.9%

Frais de gestion de fortune	CHF	CHF
Frais de gestion de fortune directement comptabilisés	14'218'181.54	11'790'750.64
Frais des placements collectifs selon les chiffres clés relatifs aux coûts indiqués dans le compte d'exploitation	18'663'797.10	16'735'977.12
Total des frais de gestion de fortune selon le compte d'exploitation	32'881'978.64	28'526'727.76
Total des frais en % des placements de fortune transparents au niveau des frais	0.52%	0.52%

Un produit n'a pas fourni de valeur TER révisée. Le taux de transparence en matière de frais se monte donc à 99,9%.

Performance de la fortune totale	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Somme de tous les actifs au début de l'exercice	5'447'352'647.74	4'878'611'558.12
Somme de tous les actifs à la fin de l'exercice	6'331'825'675.17	5'447'352'647.74
Effectif moyen des actifs (non pondéré)	5'889'589'161.46	5'162'982'102.93
Résultat net des placements de fortune	509'910'670.76	227'000'912.74
Performance nette (non pondérée) sur l'ensemble de la fortune	8.66%	4.40%
Performance nette pondérée	9.10%	5.10%

La fortune moyenne pour calculer la performance non pondérée selon la norme Swiss GAAP RPC 26 est calculée de la manière suivante : état initial + état final divisé par 2.

La performance nette pondérée tient compte des apports et des retraits ainsi que des résultats au mois près. Il en résulte des divergences par rapport à la performance nette non pondérée. Pour le controlling et les comparaisons de marché, il est fait usage des valeurs pondérées.

66 Évolution de la rés. de cotisations de l'employeur sans renonciation d'utilisation	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
État de la réserve de cotisations de l'employeur au 1.1.	8'772'212.34	7'606'331.49
Attribution	1'996'115.90	2'724'917.45
Utilisation	-1'144'651.70	-1'559'036.60
Intérêts	0.00	0.00
Total de la réserve de cotisations de l'employeur	9'623'676.54	8'772'212.34

7 Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

71 Explication quant aux actifs de régularisation	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Divers selon comptabilité des titres / remboursements et intérêts	0.00	626'944.65
Divers selon comptabilité assurée	189'819.58	12'418.90
Divers, direction à Berne	133'840.75	97'292.20
Total des actifs de régularisation	323'660.33	736'655.75

72 Explication quant aux passifs de régularisation	31.12.2017	31.12.2016
	CHF	CHF
Frais admin. liés aux placements de titres / droits de timbre de négociation	50'604'450.20	1'067'251.12
Divers immeubles	50'000.00	0.00
Divers selon comptabilité assurée	84'387.59	494'000.00
Total des passifs de régularisation	50'738'837.79	1'561'251.12

Les passifs de régularisation comprennent l'investissement dans le Swiss Mortgage Umbrella Fund de CS de CHF 50'004'993.80. Cet investissement a eu lieu à la date de clôture 05.12.2017. Valuta date était cependant seulement le 16.01.2018.

73 Explications au sujet des hypothèques

En 2017, la fondation d'investissement Hypotheka a remboursé et amorti un total de CHF 13,4 millions. PAT-LPP possède encore conjointement avec d'autres obligataires des tranches de prêt pour un total de 26 immeubles (année précédente 35). La valeur nominale impayée de tous les prêts auprès d'Hypotheka se monte à CHF 16.1 millions, doit 0,25% de la fortune totale. L'ajustement de la valeur a été ajusté à 20% de la valeur nominale en cours.

74 Charges administratives

Les frais administratifs d'un total de CHF 5,5 millions sont répertoriés de manière détaillée dans le compte d'exploitation.

En tant que membre de inter-pension, nous publions chaque année sur inter-pension.ch une fact sheet selon des règles de calcul uniformisées. Pour déterminer les frais par tête, les entrées et les sorties en cours d'année sont entièrement prises en compte. Selon ce calcul, les frais administratifs se montent à CHF 174 (année précédente CHF 180) par assuré, respectivement CHF 161 (année précédente 168) en prenant en compte les bénéficiaires de rentes. En 2017, 10'333 (année précédente : 9'105) entrées et sorties ont été traitées. En se basant sur une durée de cotisation moyenne des entrées et des sorties de 6 mois, les frais administratifs effectifs atteignent CHF 199 par tête. En 2017, il a été facturé un montant annuel de CHF 192 par assuré.

Les coûts externes de suivi des membres ont encore augmenté en raison de la croissance du nombre d'assurés. Comme nous n'entretenons pas de réseau de distribution propre, les nouvelles adhésions sont en grande partie réalisées par le biais d'intermédiaires d'assurance indépendants (courtiers). Si un intermédiaire gère plus de 100 assurés, il est rémunéré sur une base annuelle pour autant qu'il existe un mandat valable.

Tous les autres intermédiaires reçoivent une rémunération unique lors de l'affiliation. Il n'est pas versé d'autres commissions ou indemnités. Les montants et les conditions des indemnités sont publiés sur www.pat-bvg.ch.

8 Demandes de l'autorité de surveillance

Aucune

9 Autres informations concernant la situation financière

Aucune

10 Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun

Annexe 1 - Présentation des placements de fortune selon les catégories d'investissements

Catégories des placements	Etat au 31.12.2017 CHF	Part effective %	Etat l'année précédente CHF	Part effective %	Stratégie			
					min %	%	max %	
liquidités ¹⁾	229'044'293	3.6%	162'220'271	3.0%	}	0	2	15
autres actifs	323'660	0.0%	736'656	0.0%				
créances	65'494'415	1.0%	83'292'409	1.5%				
obligations CHF	430'936'866	6.8%	432'149'221	7.9%	5	9	30	
obligations étranger devises	966'491'626	15.3%	808'523'735	14.8%	0	15	30	
hypothèques/prêts	135'084'778	2.1%	25'107'359	0.5%	0	2	5	
immeubles suisses	1'244'190'539	19.6%	1'160'093'113	21.3%	}	10	25	30
immeubles étrangers	221'145'752	3.5%	127'661'081	2.3%				
actions suisses	723'165'539	11.4%	634'655'495	11.7%	5	11	20	
actions étrangères	1'498'069'983	23.7%	1'290'086'491	23.7%	0	22	30	
autres placements alternatifs	399'891'006	6.3%	350'100'163	6.4%	}	5	14	20
commodities	223'900'007	3.5%	220'601'035	4.0%				
Private Equity	194'087'209	3.1%	152'125'619	2.8%				
total de la fortune	6'331'825'675	100.0%	5'447'352'648	100.0%	100			

La couverture des monnaies étrangères est effectuée sur l'ensemble du volume de placement (overlay) par un gestionnaire de devises spécialisé. Les actions ne sont pas couvertes. Dans toutes les autres catégories de placement, les principales devises étrangères, euro, dollar US, livre sterling et yen, sont couvertes à 90%-100%. Les autres monnaies sont couvertes si leur part est supérieure à 4%. Il est utilisé à titre d'instrument de couverture des Futures d'une durée de 3 mois. Le part des devises étrangères non couvertes par fin 2017 est 29.5%.

¹⁾ Composition de la liquidité:

Dépôt à terme fixe	0	0.0%	0	0.0%
Fonds de marché interbancaire	0	0.0%	0	0.0%
Liquidité d'entreprise	58'133'959	0.9%	95'311'904	1.7%
Liquidité dans les mandats	57'404'943	0.9%	48'716'205	0.9%
Liquidité libre disponible	113'505'391	1.8%	18'192'162	0.3%
Total de la liquidité	229'044'293	3.6%	162'220'271	3.0%

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2017

Le Conseil de fondation confirme l'exactitude de ces comptes annuels.

Simultanément, il soumet les comptes annuels 2017 à l'approbation de l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations à Berne.

Berne, le 17 mai 2018

Le président du conseil de fondation:

Le directeur:

André Frischknecht

Adrian Brupbacher

Handwritten signature of André Frischknecht in blue ink.Handwritten signature of Adrian Brupbacher in blue ink.